

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SEANCE DU 17 OCTOBRE 2024

Le 17 octobre 2024 à 18h30, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Lesparre-Médoc, légalement convoqué, s'est rassemblé en Mairie, sous la Présidence de Monsieur Bernard GUIRAUD.

PRÉSENTS : M. GUIRAUD, MME GARRIGOU, MME BOURSEAU, MME MEYER, MME BAHOUGNE, M. ROBERT, M. BIDOUZE, M. HIRTZ, M. LE BREDONCHEL, administrateurs formant la majorité des membres en exercices, lesquels se trouvent au nombre de quinze.

ABSENTES REPRESENTÉES : MME BASQUE qui a donné procuration à M LE BREDONCHEL
MME NEOLIER, qui a donné procuration MME BOURSEAU
MME LANNELUC qui a donné procuration à M. BIDOUZE
MME ROHEL qui a donné procuration à MME GARRIGOU

ABSENTES : MME BOUDEAU, MME SANS,

Après s'être assuré du quorum M. le Président fait procéder à la désignation du secrétaire de séance, M. LE BREDONCHEL est désigné à l'unanimité en qualité de secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivité Territoriales.

★★★★★★

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 9

NOMBRE DE SUFFRANCES EXPRIMES : 13

DATE DE LA CONVOCATION : 10 octobre 2024

DATE DE L'AFFICHAGE : 23 octobre 2024

★★★★★★

RAPPORTEUR : Monsieur Bernard GUIRAUD

N°045-24 – OBJET : Approbation du procès-verbal de la séance du 1^{er} aout 2024

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de sa séance précédente, le Conseil d'Administration,

ADOpte A L'UNANIMITE

↳ Le PV de la séance du 1^{er} aout 2024

↳ Le PV est arrêté et signé par le président et le secrétaire de séance.

A Lesparre-Médoc, 21 octobre 2024

Pour Copie conforme,
Le Président du CCAS,



Bernard GUIRAUD